

Master

Politiques Publiques et Stratégies des Organisations Sportives (PPSOS)

**Depuis 2023, le parcours est ouvert à la formation
en alternance**

université
PARIS-SACLAY

FACULTÉ
DES SCIENCES
DU SPORT



- + Formation en alternance + Formation initiale
- + Formation continue ou VAE

Présentation générale du parcours

- Au sein de la mention « Management du sport », le master 2 PPSOS forme depuis 20 ans des spécialistes de l'articulation des politiques publiques (État, collectivités, intercommunalités) et des stratégies des organisations sportives (fédérations, ligues régionales, comités départementaux, clubs, entreprises spécialisées dans la conception et la gestion d'équipements sportifs).
- Il prend appui sur le rôle structurant des politiques publiques dans le développement des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) en insistant sur les dimensions sociales du sport pour tou·tes, du sport santé et des mobilités actives.
- Il permet de travailler en particulier des capacités d'analyse, d'adaptation, de collaboration, d'anticipation et d'innovation.

Principaux atouts du parcours

- + Un diplôme connu et attractif
- + Des partenariats nombreux, diversifiés et durables
 - Ville de Paris, Plaine Commune, CD 91, CD 93, ANDIISS, de nombreuses villes, etc.
 - Agence Nationale du Sport, Ministère des Sports, INSEP, etc.
 - CNOSF, CDOS 91, etc.
 - FFF, FF Bad, FSGT, Ufolep, FFME, FFBB, FFC, etc.
 - Des entreprises de programmation et de gestion d'équipements
 - Le réseau des ancien·nes PPSOS
- + Des offres de stage, de contrat d'apprentissage et d'emploi directement adressées à la formation
- + Un suivi personnalisé par les responsables du parcours
- + Des simulations d'entretiens d'embauche avec des professionnel·les
- + Des participations à des colloques professionnels ou scientifiques
- + Des collaborations sous forme d'études appliquées pour des commanditaires variés (Plaine Commune, FSGT, CNFPT, FSGT 93, etc.)
- + Une localisation francilienne, à proximité des acteurs majeurs du monde sportif
- + Un taux d'insertion professionnelle élevé

Organisation du parcours PPSOS

- Le parcours est aussi bien accessible en alternance (FA), en formation initiale avec stage (FI), en formation continue (FC) ou en validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Il propose 410 heures de formation dont près de 60% sont dispensées par des professionnel·les : services centraux et déconcentrés de l'État, Agence Nationale du Sport, collectivités, Comité National Olympique du Sport Français, fédérations sportives, entreprises de gestion et de programmation d'équipements sportifs, ONG, etc.
- Après une semaine complète d'intégration à l'université commune pour tou·tes les étudiant·es (FA, FI, FC) du 8 au 12 septembre, les cours ont lieu du mercredi au vendredi car les apprenti·es sont en structure d'accueil le lundi et le mardi. À partir du mois d'avril, les apprenti·es (FA) comme les stagiaires (FI) sont en structure d'accueil à plein temps (du lundi au vendredi).

Admissions

Le parcours accueille un maximum de 25 étudiant·es recruté·es sur dossier puis sur entretien. Il est recommandé aux candidat·es de développer leurs expériences et leur projet professionnel.

La formation est ouverte aux :

- + Étudiant·es titulaires d'une première année de Master STAPS ou d'un Master en sciences sociales (sociologie, anthropologie, géographie...), sciences politiques, droit, sciences économiques, urbanisme.
- + Étudiant·es issu·es d'un autre cursus ou professionnel·les sur dossier de candidature.

Tableau récapitulatif par semestre (non contractuel)

Enseignements	UE	CM	TD	ECTS
Semestre 1				
Politiques publiques et système sportif	UE1	120h		
Prospective du système sportif		20		3
Politiques sportives, diagnostic et développement local		20		3
Méthodologie de projet et stratégies d'évaluation des politiques sportives		20		3
Sport(s) et coopération internationale		20		3
Responsabilité sociale et environnementale des organisations sportives		20		3
Sociologie des publics et collectivités territoriales		20		3
Outils juridiques et management public	UE2	60h	20h	
Modèles économiques des organisations sportives		15	5	3
Finances publiques locales		15	5	3
Approches juridiques du sport en collectivités		15	5	3
Droit des marchés publics		15	5	3
Semestre 2				
Projets sportifs urbains : Équipements, animation, prévention et insertion	UE3	100h		
Programmation et exploitation des équipements sportifs		20		2
Sociologie et politique des mobilités actives		20		2
Projets sportifs et cohérence territoriale		20		2
Sport-santé en territoires		20		2
Sport(s) et projets socio-éducatifs		20		2
Milieu professionnel	UE4	20h	70h	
Cycle de conférences de professionnel·les		20		1
Stratégie de professionnalisation			30	2
Enjeux et outils de la communication au service d'une organisation sportive			20	1
Monde du travail - Codes et procédures			20	1
Méthodologie du mémoire	UE5		20h	
Stage (formation initiale) OU			20	15
Apprentissage en milieu professionnel (formation en alternance)				
Total annuel : 410h de cours/étudiant-e		300	110	60

Particularités de la FI et de la FA en matière d'organisation et d'évaluation

- Le contrat en alternance peut débuter dans un intervalle compris entre trois mois avant le début de la formation et trois mois après.
- Pendant que les étudiant-es en FA sont en entreprise (2 jours/semaine), les étudiant-es en FI travaillent sur leur mémoire pour répondre à des exigences différenciées. Si tou-ttes les étudiant-es doivent produire un rapport d'activité ainsi qu'un mémoire, les étudiant-es en FI doivent réaliser un mémoire basé sur un travail bibliographique et empirique plus conséquent. Ce travail est cadré par un échéancier particulier qui exige davantage d'anticipation et un investissement soutenu.
- Pour les étudiant-es en FI, une fiche d'évaluation remplie par le tuteur ou la tutrice de stage est traduite en note qui compte pour 10% de la note finale du module Méthodologie du mémoire - Stage.
- Pour les étudiant-es en FA, deux fiches de suivi et d'évaluation (une à mi-parcours et une en fin de parcours) remplies par le maître ou la maîtresse d'apprentissage sont traduites en note qui compte pour 50 % de la note finale du module Méthodologie du mémoire - Apprentissage en milieu professionnel.
- Les mémoires devront être soutenus le 3 juillet 2026 (1ère session) ou le 18 septembre 2026 (2ème session).

Vous êtes étudiant·e, comment candidater ?

Tout·es les candidat·es au Master 2 PPSOS doivent déposer un dossier entre le 1er mars et le 1er juillet 2025
(Lien pour candidater : <https://inception.universite-paris-saclay.fr/fr/>)

- Les étudiant·es sélectionné·es devront choisir leur modalité (FA, FI, FC) avant fin octobre 2025.
- La recherche d'un contrat d'apprentissage exige de l'anticipation et s'avère particulièrement fructueuse lorsqu'elle débute dès le mois de mars.
- L'obtention d'une promesse d'apprentissage ne constitue ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour être admis·e. Elle sera néanmoins considérée comme un atout lorsqu'elle sera en adéquation avec la formation et qu'elle fera l'objet d'une attestation signée par la structure d'accueil.

Pour savoir comment devenir apprenti·e : <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-en-alternance/devenir-apprenti>

Pour tout savoir sur le contrat d'apprentissage : <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-en-alternance/le-contrat-dapprentissage>

Vous êtes responsable d'une organisation (entreprise, association, fédération, collectivités, ONG, etc.), comment recruter un·e apprenti·e ou un·e stagiaire ?

- Les organisations qui souhaitent proposer un contrat en apprentissage ou une offre de stage sont invitées à adresser les fiches de poste aux responsables pédagogiques de la formation.
 - Pour les contrats d'apprentissage, le CFA de rattachement est le CFA Paris-Saclay.
 - Lors de l'embauche d'un·e apprenti·e, vous bénéficiez d'exonérations fiscales et d'aides spécifiques. L'aide exceptionnelle aux entreprises recourant à l'apprentissage est reconduite jusqu'au 31 décembre 2025 par le Décret n° 2025-174 du 22 février 2025 (entrée en vigueur le 24 février 2025). L'aide concernera chaque contrat d'apprentissage conclu dès le lendemain de la publication du décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051235656>
- + Pour en savoir plus sur les aides : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-alternance/aides-au-recrutement-d-un-alternant/article/aide-2023-aux-employeurs-qui-recrutent-en-alternance>
- + Pour en savoir plus sur le recrutement d'un·e apprenti·e : <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-en-alternance/recruter-une-apprentie>

Vos contacts

Responsables pédagogiques

David Sayagh, Maître de conférences : david.sayagh@universite-paris-saclay.fr

Dominique Charrier, Maître de conférences, HDR : dominique.charrier@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique : Caroline Forcellini : master-staps.mmpv@universite-paris-saclay.fr

Formation continue : Norine Coussot : fc.staps@universite-paris-saclay.fr

Pour les questions techniques sur l'apprentissage (alternance)

Sylviane Liotenberg : cfacontact@upsaclay@centralesupelec.fr

Norine Coussot : apprentissage.f2s@universite-paris-saclay.fr

Pôle OCPE : accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA : insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay : 01 69 15 54 47 - Bât. 333 - 1^{er} étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Lieu d'enseignement

Université Paris-Saclay, Faculté des Sciences du Sport, bâtiment 425, rue du Doyen Georges Poitou, 91400 Orsay (RER B - Orsay Ville)

Calendrier prévisionnel 2025-2026

septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars
lun-01	mer-01	sam-01	lun-01	jeu-01	dim-01	dim-01
mar-02	jeu-02	dim-02	mar-02	ven-02	lun-02	lun-02
mer-03	ven-03	lun-03	mer-03	sam-03	mar-03	mar-03
jeu-04	sam-04	mar-04	jeu-04	dim-04	mer-04	mer-04
ven-05	dim-05	mer-05	ven-05	lun-05	jeu-05	jeu-05
sam-06	lun-06	jeu-06	sam-06	mar-06	ven-06	ven-06
dim-07	mar-07	ven-07	dim-07	mer-07	sam-07	sam-07
lun-08	mer-08	sam-08	lun-08	jeu-08	dim-08	dim-08
mar-09	jeu-09	dim-09	mar-09	ven-09	lun-09	lun-09
mer-10	ven-10	lun-10	mer-10	sam-10	mar-10	mar-10
jeu-11	sam-11	mar-11	jeu-11	dim-11	mer-11	mer-11
ven-12	dim-12	mer-12	ven-12	lun-12	jeu-12	jeu-12
sam-13	lun-13	jeu-13	sam-13	mar-13	ven-13	ven-13
dim-14	mar-14	ven-14	dim-14	mer-14	sam-14	sam-14
lun-15	mer-15	sam-15	lun-15	jeu-15	dim-15	dim-15
mar-16	jeu-16	dim-16	mar-16	ven-16	lun-16	lun-16
mer-17	ven-17	lun-17	mer-17	sam-17	mar-17	mar-17
jeu-18	sam-18	mar-18	jeu-18	dim-18	mer-18	mer-18
ven-19	dim-19	mer-19	ven-19	lun-19	jeu-19	jeu-19
sam-20	lun-20	jeu-20	sam-20	mar-20	ven-20	ven-20
dim-21	mar-21	ven-21	dim-21	mer-21	sam-21	sam-21
lun-22	mer-22	sam-22	lun-22	jeu-22	dim-22	dim-22
mar-23	jeu-23	dim-23	mar-23	ven-23	lun-23	lun-23
mer-24	ven-24	lun-24	mer-24	sam-24	mar-24	mar-24
jeu-25	sam-25	mar-25	jeu-25	dim-25	mer-25	mer-25
ven-26	dim-26	mer-26	ven-26	lun-26	jeu-26	jeu-26
sam-27	lun-27	jeu-27	sam-27	mar-27	ven-27	ven-27
dim-28	mar-28	ven-28	dim-28	mer-28	sam-28	sam-28
lun-29	mer-29	sam-29	lun-29	jeu-29	dim-29	dim-29
mar-30	jeu-30	dim-30	mar-30	ven-30	lun-30	lun-30
	ven-31		mer-31	sam-31	mar-31	mar-31

avril	mai	juin	juillet	août	septembre
mer-01	ven-01	lun-01	mer-01	sam-01	mar-01
jeu-02	sam-02	mar-02	jeu-02	dim-02	mer-02
ven-03	dim-03	mer-03	ven-03	lun-03	jeu-03
sam-04	lun-04	jeu-04	sam-04	mar-04	ven-04
dim-05	mar-05	ven-05	dim-05	mer-05	sam-05
lun-06	jeu-06	sam-06	lun-06	jeu-06	dim-06
mar-07	ven-07	dim-07	mar-07	dim-07	lun-07
mer-08	dim-08	lun-08	mer-08	sam-08	mar-08
jeu-09	lun-09	mar-09	jeu-09	dim-09	mer-09
ven-10	mar-10	jeu-10	ven-10	lun-10	jeu-10
sam-11	mer-11	ven-11	sam-11	mar-11	ven-11
dim-12	jeu-12	dim-12	dim-12	mer-12	sam-12
lun-13	ven-13	sam-13	lun-13	jeu-13	dim-13
mar-14	dim-14	dim-14	mar-14	ven-14	lun-14
mer-15	lun-15	lun-15	mer-15	sam-15	mar-15
jeu-16	sam-16	mar-16	jeu-16	dim-16	mer-16
ven-17	dim-17	jeu-17	ven-17	lun-17	jeu-17
sam-18	lun-18	ven-18	sam-18	mar-18	ven-18
dim-19	mar-19	dim-19	dim-19	mer-19	sam-19
lun-20	jeu-20	sam-20	lun-20	jeu-20	dim-20
mar-21	ven-21	dim-21	mar-21	ven-21	lun-21
mer-22	dim-22	lun-22	mer-22	sam-22	mar-22
jeu-23	lun-23	mar-23	jeu-23	dim-23	mer-23
ven-24	mar-24	jeu-24	ven-24	lun-24	jeu-24
sam-25	mer-25	ven-25	sam-25	mar-25	ven-25
dim-26	jeu-26	dim-26	dim-26	mer-26	sam-26
lun-27	ven-27	sam-27	lun-27	jeu-27	dim-27
mar-28	dim-28	dim-28	mar-28	ven-28	lun-28
mer-29	lun-29	lun-29	mer-29	sam-29	mar-29
jeu-30	mar-30	mar-30	jeu-30	dim-30	mer-30
	dim-31		ven-31	lun-31	

- Université
- Structure
- Férié

